

N. Curien et T. Weil :
« nous n'endiguons pas tout le flux d'infox »

p. 6



Marianne Soussy,
la bibliothèque
comme temple laïc

p. 43



Geoffrey Martinache :
« L'IA oblige à revoir la
manière d'enseigner »

p. 44

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 398

21 euros - octobre 2026



[dossier]

professionnels
du patrimoine : **quelles
innovations pour
aujourd'hui et demain ?**



le patrimoine de demain

Les 19 et 20 septembre derniers, la 43^e édition des Journées européennes du patrimoine a mobilisé les institutions culturelles sur près de trente mille événements organisés sur l'ensemble du territoire. Parmi ces initiatives destinées à faire découvrir la richesse et la diversité du patrimoine, certaines témoignent de la façon dont le numérique renouvelle toujours plus notre rapport aux collections, aux sites et à leur histoire. Aux Archives départementales des Yvelines, par exemple, une enquête sur mobile (1) invitait les visiteurs à déjouer les manipulations de « pirates du temps » qui souhaitaient réécrire l'histoire en trafiquant des photographies anciennes. À Hyères (Var), sur le site archéologique d'Olbia, des casques de réalité virtuelle ont permis d'explorer les thermes romains et les vestiges immergés de l'ancien port. De son côté, la Cité de la dentelle et de la mode de Calais (Pas-de-Calais) proposait de pénétrer virtuellement dans une chaufferie disparue pour comprendre le fonctionnement de la machine à vapeur qui alimentait autrefois les métiers à tisser. Trois exemples, trois fonctions très parlantes de l'innovation patrimoniale : faire interagir avec des fonds, donner accès à l'inaccessible et restituer ce qui a disparu.



Clémence Jost

DR

technologie magique ?

Ces expériences ne sont qu'un aperçu d'un large mouvement de transformation des outils du patrimoine : IA pour indexer, décrire ou extraire des informations, Dam augmentés pour organiser et valoriser les ressources, portails plus interopérables, moteurs de recherche enrichis, chatbots, musées virtuels, parcours immersifs, jumeaux numériques... De quoi prolonger et affiner les pratiques existantes en ouvrant des perspectives concrètes aux professionnels du patrimoine, comme en témoigne notre vaste dossier de ce mois-ci.

Reste une évidence : la technologie n'a rien de magique. Un outil n'est réellement utile que si on comprend les possibilités qu'il offre, ses limites et ses conditions d'usage. Cela suppose d'être suffisamment à l'aise avec le numérique pour dialoguer avec un éditeur, une agence ou un prestataire, pour formuler un besoin, challenger une proposition, tester un dispositif et, surtout, garder la maîtrise des choix. Cela suppose aussi de faire évoluer ses pratiques : structurer les données, penser l'interopérabilité, adopter de nouveaux formats ou standards, documenter les modèles 3D, contrôler les résultats produits par l'IA. Les retours d'expérience présents dans notre dossier le prouvent : plus les outils deviennent puissants, plus l'expertise métier compte. L'innovation patrimoniale ne se joue donc pas seulement dans les outils, mais aussi dans la capacité des professionnels à s'en emparer pour bâtir... Le patrimoine de demain ! ■

(1) « Alerte aux Archives », avec l'application EVA, les tisseurs du temps.

Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 53 45 00
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
redaction
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet,
Sivagami Casimir, Éric Le Ven,
Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève), Ikram Bouzkar (Tanger), Marie-Laurence Dubois (Belgique)
ont collaboré à ce numéro
Jean-François Deldon, Didier Frochet, Philippe Nieuwbourg, Bernard Strainchamps
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Aranza, Amcoat
maquette
Bruno Dalèle
brunodalele.com
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)

publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 00
chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 00
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamation et informations
commandes@archimag.com
24 rue de Milan
F-75009 Paris
tarifs et conditions d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2026
France : 1 an, 189 euros
France : 2 ans, 338 euros

tarif étudiant : 1 an, 36 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an, 74 euros
vente au numéro : 21 euros
France : 1 an, Pack abo : 402 euros
imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital de 40 000 euros
Information, documentation, presse
N° de commission paritaire : 0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution du numéro

crédits photos
Couverture : faahadkhan/
Magnific
Intérieures : droits réservés, sauf mentions différentes.
annonceurs
e-Futura : 2
IDP : encart, 2^e de couverture, 7, 23, 4^e de couverture
Opex : 11
Serda : encart
TechSolutions : 3^e de couverture
Les marques citées dans le présent numéro sont des marques déposées.



Accédez à nos réseaux sociaux via ce QR code



Archimag est une publication du groupe Serda. Toute adaptation ou reproduction même partielle des informations parues dans Archimag est formellement interdite sauf accord écrit d'IDP SARL.
© IDP octobre 2026



Ce document est imprimé sur papier certifié PEFC (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : cathy.potel@archimag.com,
Imane Erraoui : imane.erraoui@archimag.com et Angeline Piquery : angeline.piquery@archimag.com



sommaire

[actualités]

- 04 IA et culture : derrière l'appréhension, quelques espoirs
- 05 IA en bibliothèque : un usage mesuré
- 06 3 questions à Nicolas Curien et Thierry Weil
- 07 l'IA réactive les archives
- 08 CRA : premières exigences
- 09 Bercy veut réduire la facture numérique
- 10 la success-story du mois : Luxtrust



[dossier]

- 12 **professionnels du patrimoine :
quelles innovations pour aujourd'hui
et demain ?**



Du traitement automatisé des fonds à la médiation immersive, les technologies numériques et l'intelligence artificielle enrichissent les outils et les pratiques des professionnels du patrimoine. IA d'indexation ou de description, solutions de Dam enrichies, IIIF, moteurs de recherche, chatbots, parcours immersifs, musées virtuels, modèles 3D et jumeaux numériques prolongent des pratiques existantes tout en ouvrant de nouveaux usages.

Sommaire p. 13

[outils]

- 24 IA & souveraineté : pourquoi l'IA gratuite est devenue le maillon faible des PME françaises ?
- 26 être bibliothécaire en 2026 : un métier d'équilibriste
- 28 le labo, condition du métier de professionnel de l'information
- 30 IA : les 14 clauses que les professionnels de l'information devraient imposer à leurs fournisseurs
- 33 choisir un hébergeur de données de santé certifié : critères de sélection
- 40 le CFC en pratique. Droit de copie : faut-il signer ?
- 42 favoris : outils gratuits pour surveiller les changements d'une page web
- 43 Marianne Soussy, la bibliothèque comme temple laïc



[perspectives]

- 44 Geoffrey Martinache : « L'IA oblige à revoir la manière d'enseigner »
- 46 Archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 48 Dans les archives d'Archimag, octobre 2006



IA et culture : derrière l'appréhension, quelques espoirs

Un rapport de la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, publié en juillet dernier, dresse un état des lieux de l'IA dans les domaines de la culture et de la création. Le document pointe les risques encourus par certains secteurs, mais souligne les apports dans le milieu des archives et des bibliothèques.

« En moins de trois années, l'intelligence artificielle générative s'est imposée dans nos vies avec une rapidité jamais vue pour aucune autre technologie avant elle. »

Le constat de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale est sans appel : l'IA est en passe de bouleverser le secteur de la culture et de la connaissance. Certains le regretteront, d'autres s'en réjouiront.

Au nombre des craintes figurent le pillage massif des œuvres sous droit d'auteur par les grands modèles de langage, la prolifération de contenus médiocres générés par l'IA, ou encore les destructions d'emploi au sein du secteur culturel. Les auteurs du rapport de l'Assemblée nationale ne peuvent que constater l'ampleur du danger : « *L'IA peut se substituer à la création humaine en générant, sur simple requête, des contenus musicaux complets, des livres, des images, etc., c'est-à-dire des "quasi-œuvres" à même de concurrencer les œuvres qui ont été utilisées pour l'entraînement des modèles.* »

l'IA pour les documents historiques

Pour autant, les députés soulignent également les apports de l'intelligence artificielle dans le domaine du document. Ils rappellent que les outils d'IA peuvent améliorer la gestion des collections et enrichir les collections en automatisant un certain nombre de tâches chronophages, comme le catalogage, l'indexation et la transcription de manuscrits.

C'est par exemple le cas des Archives nationales, qui ont développé, avec la société TekLIA, le projet de recherche SocFace. Objectif : faciliter les recherches en histoire familiale grâce à l'exploitation des vingt recensements de la population réalisés entre 1836 et 1936, conservés et numérisés par les services d'archives départementales et municipales. « *Il s'agit du plus important projet au monde mobilisant l'intelligence artificielle pour traiter des documents historiques. Grâce à la reconnaissance automatique des écritures manuscrites permise par l'IA, dix-huit millions de pages numérisées ont été exploitées pour produire une base de données de la population française couvrant un siècle d'histoire et comprenant plus de quatre-cents millions de notices individuelles* », explique le rapport.

métiers menacés par l'IA

Autre raison de se satisfaire, la Bibliothèque nationale de France est membre, aux côtés de l'Ina et des sociétés Mistral AI, Artefact et Giskard, du consortium ArGiMi. Son objectif : entraîner un nouveau modèle de langage à partir des corpus textuels de documents en langue française du domaine public issus de ses collections. La BnF contribue ainsi au développement d'un



L'IA est en passe de bouleverser le secteur de la culture et de la connaissance.

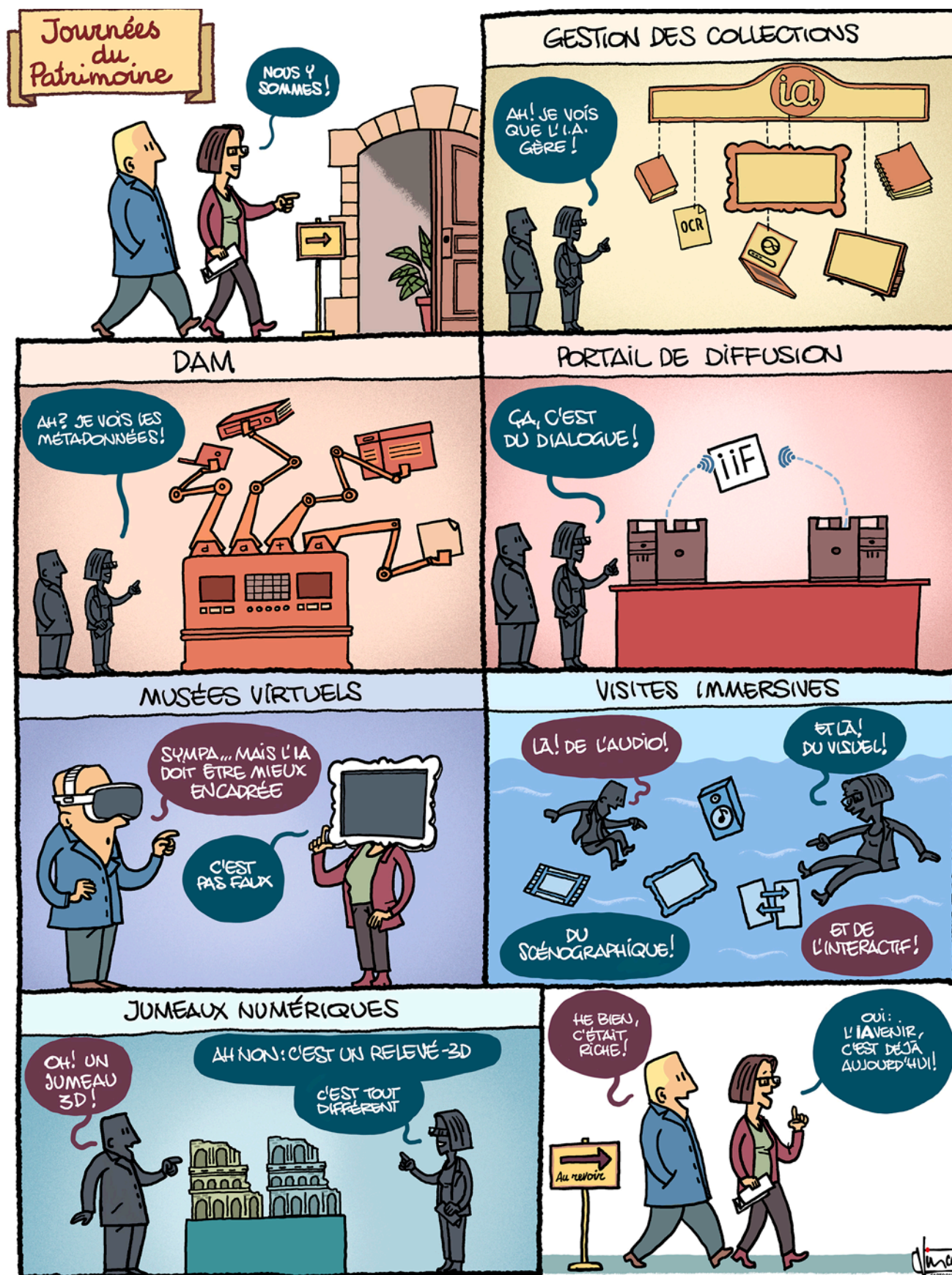
Creativebird/Magnific

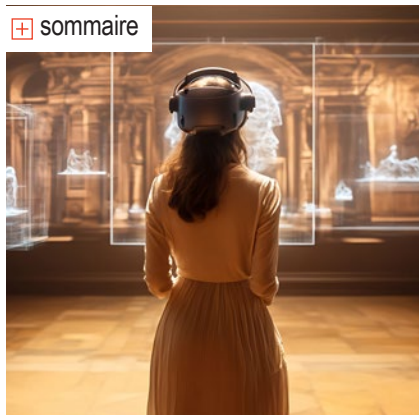
modèle de 24 milliards de paramètres sous licence ouverte constituant des communs numériques pour l'IA générative en langue française. « *Le projet a par ailleurs permis de mener une étude juridique sur l'utilisation des données patrimoniales pour l'entraînement de modèles d'IA générative* », précise le rapport.

Bonne nouvelle pour les archivistes et les bibliothécaires : leur métier ne figure pas sur la liste noire des fonctions directement menacées par l'IA. À l'inverse, les traducteurs, les doubleurs, les auteurs et les professionnels de la musique enregistrée ont du souci à se faire.

Face aux bouleversements en cours, les députés proposent une vingtaine de recommandations, dont plusieurs portent sur le droit d'auteur. Ils préconisent notamment d'inscrire dans le code de la propriété intellectuelle l'impossibilité pour une œuvre entièrement générée par IA de bénéficier de la protection du droit d'auteur. Autre piste, instaurer une contribution forfaitaire des fournisseurs de systèmes d'IA fléchée vers le financement de la création. ■

Bruno Texier





14	la gestion des collections en mode IA
16	Dam : de l'indexation automatique à l'IA agentique
17	l'innovation continue des portails de diffusion
18	les nouveaux codes des musées virtuels
19	de l'IA à la VR : les expériences immersives se réinventent
22	jumeaux numériques : la nouvelle dimension du patrimoine

professionnels du patrimoine : quelles innovations pour aujourd'hui et demain ?

Du traitement automatisé des fonds à la médiation immersive, les technologies numériques et l'intelligence artificielle enrichissent les outils et les pratiques des professionnels du patrimoine. IA d'indexation ou de description, solutions de Dam enrichies, IIIF, moteurs de recherche, chatbots, parcours immersifs, musées virtuels, modèles 3D et jumeaux numériques prolongent des pratiques existantes tout en ouvrant de nouveaux usages. Pour les musées, archives et services de conservation, ils sont autant de solutions utiles, accessibles aujourd'hui ou bientôt, pour toujours mieux documenter les collections, préserver les œuvres, partager les savoirs et accueillir les publics. Découvrez comment les outils du patrimoine se transforment et plusieurs retours d'expérience innovants !

Ce dossier fait la part belle aux cas d'usage et aux exemples concrets, permettant à chaque lecteur et lectrice, quelle que soit son organisation, de s'en emparer. Du Musée du Louvre (Paris) au Musée Jules Verne de Nantes (Loire-Atlantique), du Musée national de la soie de Chine (Hangzhou) au Musée virtuel du Soudan, les exemples viennent d'horizons variés. Le Metropolitan Museum de New York (États-Unis),

le Musée départemental Arles antique (Bouches-du-Rhône), le Musée de Cluny (Paris), le Musée des Arts décoratifs (Paris), le Musée d'Orsay (Paris), la Fondation Kadiat (Paris), l'hôtel de la Marine (Paris), le château de Versailles (Yvelines), le château de Colditz (Allemagne), le château de Landebaudière (Vendée), le château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), le monastère de Saorge (Alpes-Maritimes), le Centre des monuments nationaux (CMN),

la BnF, l'École nationale des Chartes et la ville de Marseille illustrent chacun une facette de ces évolutions. À leurs côtés, Armadillo, Art Graphique & Patrimoine, Ask Mona, Baludik, Bynder, Einden, Histoverly, Lucid Realities — Unframed Collection, Memorist, Studio Les Fantômes, TekLIA, Timescope et WeDoData apportent solutions et savoir-faire. De quoi explorer une belle diversité d'innovations, sans prétendre à l'exhaustivité ! ■